



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Pour une refondation de la psychiatrie française Les 48 propositions de l'Unafam

À Paris, le 10 juillet 2025 — L'Unafam a présenté aujourd'hui au ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder, ses **48 propositions pour une refondation de la psychiatrie en France**, en cette année de Grande cause nationale pour la santé mentale.

Après son manifeste pour l'**abolition de la contention**, qui figure au nombre des propositions, l'Unafam livre cette contribution qui s'organise autour de **trois axes** :

- Agir précocement ;
- Promouvoir le rétablissement pour tous ;
- Rendre effectifs les droits.

Agir précocement : pour éviter l'errance et réduire le handicap

L'errance de diagnostic et le retard de prise en charge restent la norme pour les personnes vivant avec des troubles psychiques. Pour 75 % d'entre elles, le diagnostic survient après de nombreuses années. Or, la recherche est formelle : **plus la prise en charge est précoce, meilleur est le pronostic.**

Parmi les mesures proposées par l'Unafam :

- **Créer des numéros nationaux connus du grand public** afin que toute personne confrontée à un problème de santé mentale, pour elle-même ou pour un proche, reçoive une information fiable et des moyens d'agir ;
- Développer les **Premiers secours en santé mentale** auprès de la population générale ;
- Développer une **formation en psychiatrie initiale et continue à la hauteur de l'enjeu** pour tous les médecins et renforcée pour les médecins généralistes et les pédiatres ;
- **Augmenter le nombre de centres spécialisés et d'équipes mobiles dédiés à la prise en charge intensive pour les pathologies les plus sévères.**

Promouvoir le rétablissement pour tous grâce à une psychiatrie de qualité, ancrée dans la communauté

Le rétablissement est possible pour tous, non en tant qu'objectif final, mais comme chemin dans la vie de la personne, qui lui permet de retrouver son pouvoir d'agir.

L'hospitalisation est encore trop souvent la porte d'entrée dans des soins qui devraient être dispensés en amont, en ambulatoire. **Les pratiques sont très hétérogènes d'un territoire à l'autre**, entraînant une inégalité majeure d'accès et de qualité des soins. Refonder la psychiatrie passe par une **réorganisation territoriale de l'offre de soins**, fondée sur la proximité, la réactivité, la qualité et la continuité.

Parmi les mesures proposées par l'Unafam :

- La **réorganisation de l'offre de soins** avec un accès rapide à la première consultation spécialisée, des équipes de soins à domicile et une offre structurée de réhabilitation psychosociale ;
- Le **développement de la psychoéducation pour les familles** qui est, après le traitement médicamenteux de la personne concernée, le deuxième acte thérapeutique le plus efficace ;
- La **reconnaissance et la professionnalisation de la pair-aidance**, ainsi que son intégration réglementaire au sein des équipes de soin.

Rendre effectifs les droits : garantir l'accès aux soins et la dignité des personnes

En 2025, trop de personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs familles peinent encore à faire valoir leurs droits fondamentaux, comme l'avait dénoncé le Conseil de l'Europe. **L'Unafam tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme : les droits des usagers ne sont ni suffisamment connus, ni suffisamment respectés, tant du côté des professionnels que des institutions.**

Respecter les droits, c'est aussi améliorer les soins : la confiance entre patients, familles et équipes est la condition d'une véritable alliance thérapeutique. C'est la seule voie pour sortir d'une logique de contrôle et de contrainte, et entrer dans une dynamique de rétablissement durable.

Parmi les mesures proposées par l'Unafam :

- **Abolir la contention**, mesure que l'ONU qualifie de traitement inhumain et dégradant ;
- **Former l'ensemble des soignants aux droits des patients** et aux principes de la démocratie sanitaire ;
- **Mettre fin aux pratiques systématiques de mise en pyjama, de retrait du téléphone portable, d'interdiction de visites** : elles sont contraires à la dignité humaine ;
- **Associer davantage les familles, avec l'accord du patient**, en leur donnant accès aux informations nécessaires pour soutenir leur proche, comme pour toute maladie grave. Comme le montre la littérature scientifique, l'entourage, parce qu'il alerte, soutient et accompagne un proche, est un facteur fondamental de la réussite des soins.

« L'Unafam, association reconnue d'utilité publique fondée en 1963, avec ses 16 000 familles adhérentes et 1800 bénévoles répartis dans 99 délégations départementales, et ses 350 points d'accueil partout sur le territoire, porteurs de 2600 mandats de représentation, a une vision globale du système de soins. La note de position s'appuie sur cette compétence expérientielle ubiquitaire. »

Emmanuelle Rémond, Présidente de l'Unafam.

Contact presse

Namagnan Magassouba

06 63 82 87 65

namagnan.magassouba@agenceproches.com